

Monsieur le Maire
Commune de Fleurey-sur-Ouche
1bis Rue du Sophora
21410 Fleurey-sur-Ouche

Direction Générale

Vincennes, le 10 décembre 2021

Résultats suite à votre candidature à l'Appel à projets Atlas de Biodiversité Communale 2021 – 2nde session

Monsieur le Maire,

Vous avez adressé une candidature dans le cadre de l'Appel à projets « Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) 2021 - 2nde session » lancé le 15 juillet dernier par l'Office français de la biodiversité dans le cadre du plan France Relance, afin d'obtenir une aide de 20 632,80€ pour le soutien à votre projet d'Atlas de la Biodiversité Communale.

Les collectivités, en particulier les petites communes, se sont fortement mobilisées puisque plus de 142 dossiers ont été déposés, renforçant la dynamique engagée par les 2 300 communes déjà soutenues par l'OFB pour la réalisation de leur ABC. Depuis que le programme ABC a démarré, les collectivités qui s'y sont engagées ont pu mesurer l'intérêt d'acquiescer et de partager une meilleure connaissance de la biodiversité sur leur territoire afin d'en tirer des enseignements pour l'action.

Au terme d'un processus de sélection qui s'est déroulé au niveau régional puis national et à l'issue du Comité de Sélection National qui s'est réuni le 24 novembre 2021, 65 projets ont pu être retenus.

J'ai ainsi l'honneur de vous informer que votre projet d'Atlas de la Biodiversité Communal compte parmi les lauréats.

De ce fait, la décision d'aide, permettant le versement des aides accordées vous sera transmise dans les meilleurs délais. Sous réserve de la réunion des éléments règlementaires ainsi que des vérifications d'usage au moment de l'engagement juridique des crédits, le montant de l'aide accordée par l'OFB, dans le cadre du plan France Relance, est de **20 632,80€**.

Je vous remercie vivement pour votre engagement en faveur de la biodiversité, aux côtés de l'OFB.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur général de l'OFB
Pierre DUBREUIL

L'information des résultats étant rendue officielle à leur publication sur le site internet de l'OFB, nous vous saurions gré de garder cette information confidentielle d'ici-là

